



Passage d'une SASU à une SAS

Par **Solange Garnier**, le 21/11/2019 à 16:16

Bonjour,

J'ai deux questions relatives au passage de ma SASU en SAS.

La première concerne les statuts, si ceux-ci mentionnent une assemblée dans les articles relatifs à la gestion de la société, est-il nécessaire de les modifier lors de l'arrivée d'un nouvel actionnaire (par cession d'actions) qui fait de fait passer la SASU à une SAS ?

La deuxième question concerne le président. Si les statuts mentionnent une personne comme premier président (et associé unique au moment de la création) mais qu'ils mentionnent également que le président sera élu à la majorité simple par l'assemblée générale, alors est-il nécessaire de modifier les statuts lors de l'élection d'un nouveau président ou une simple publication dans un journal d'annonce légale suffit ?

Je vous remercie par avance pour ces précisions.

Bien cordialement,

H.

Par **Thomas75007**, le 31/05/2021 à 09:12

Bonjour Solange,

J'arrive peut être un peu tard mais si vous souhaitez plus d'infos sur le passage de SASU à SAS, voici un doc intéressant : [transformation de SASU à SAS](#).

Cela pourra peut être aider d'autres personnes qui se poseront des questions sur cette démarche.

Bien à vous, Thomas